

Réf: Dossier 444379

Avis de constitution

SOCIETE « NOUVELLE DOUNIA BTP » en abrégé « NOUVELLE DOUNIA BTP »

Siège Abidjan Cocody Angré plus précisément
terminus 81-82 , Lot 619, Ilot 87

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 29/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE DOUNIA BTP » en
abrégé « NOUVELLE DOUNIA BTP »

Objet : BTP; GENIE CIVIL; EAUX ET ASSAINISSEMENT;
SERVICE DE DEPANNAGE

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré plus précisément terminus 81-82 , Lot 619, Ilot 87

Dirigeant(s) M DIOMANDE AHMED SEKOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10576 du 16/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63616/GTCA/RC/2025 du 16/10/2025

